



AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)

Il est porté à la connaissance du public que, par les arrêtés N°3A/2022/3874-3875/173 du 30 décembre 2022, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire a autorisé

la société LUXLEV Location SA à exploiter, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, deux nacelles de la marque JLG, type 860SJ, numéros de construction B300015330 et B300016743.

Les arrêtés ministériels ont été déposés au service écologique de la commune de Pétange et pourront y être consultés par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 12 janvier au 21 février 2023 inclus).

Pétange, le 9 janvier 2023
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire,

Le bourgmestre,